

LE PRÉSENT REGISTRE, contenant *sim*
Les feuillets, cottés & paraphés par premier & dernier,
par Nous LOUIS-MARIE-ROBERT MARQUELET,
Chevalier-Seigneur de la Noüe, Conseiller du Roi, Pré-
sident, Lieutenant-Général aux Baillage & Siège Présidial
de Meaux, pour servir à enrégistrer les Actes de Baptêmes,
Mariages & Sépultures de la Paroisse de *trilbardon*

1969

pendant l'Année mil sept cent *enregistré par*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément
à la déclaration du Roi du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé sûrement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône, & de faisie de son
Temporel, & contre les Marguilliers de dix livres d'Amen-
de; le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes
Ordonnances. FAIT à Meaux, en NOTRE HOTEL,
le 23 Décembre mil sept cent 47

MARQUELET

L'an 1737 le 30^e jour de Janvier a été la publication de
Census de l'union & mariage entre de Martin & Marthe
âge de vingt deux ans, fils de Simon de Juvet mar-
chandise & de sainte Françoise Biande les père & mère
de cette paroisse & de Marie Anne Bourcelle
âge de vingt deux ans eadem fille de Simon de
De Juvet & Simon Bourcelle vicaire soldat dans les gardes
françoises & de Catherine Luet les père & mère de son
de la paroisse de Charny & de sainte même paroisse
de sainte Anne, & de sainte Anne & de sainte Anne

Mairie de Trilbardon

